

Merci, Madame la Présidente, pour votre invitation.

C'est toujours un honneur de participer à ces échanges et d'être aux côtés des associations et acteurs de la société civile qui s'engagent pour faire avancer la parité dans la prise de décision. La 40^e Recommandation Générale du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en est une illustration forte, et je suis fier de voir la France y jouer un rôle actif.

Cette année, avec Madame la Présidente, j'ai tenu à mettre en lumière les avancées de la France sur un sujet ambitieux, longtemps négligé : l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, et son rôle dans la construction de la parité. Car oui, apprendre à nos enfants à déconstruire les stéréotypes, à comprendre le consentement et à bâtir des relations équilibrées, c'est leur donner les clés d'une société plus juste, où l'égalité ne se décrète pas mais se cultive, dès le plus jeune âge, dans les esprits.

L'histoire de cette éducation en France est jalonnée de combats, d'avancées trop lentes et de résistances tenaces. Dès le siècle dernier, des enseignants isolés, des parents, quelques institutions scolaires ont porté cette idée, bien avant qu'elle

ne trouve une traduction dans les textes. Mais à chaque tentative, l'opposition s'est dressée, inflexible. Trop précoce, trop audacieux, trop risqué, entendait-on déjà en 1937, lorsque la première circulaire ministérielle sur le sujet fut aussitôt enterrée sous la pression des conservateurs.

Il aura fallu plus de soixante ans pour que la France reconnaisse officiellement que l'éducation à la sexualité est une responsabilité de l'école. En 2001, alors que la loi renforce l'accès à l'IVG et à la contraception, elle inscrit également l'éducation à la sexualité dans le Code de l'éducation, avec l'obligation d'au moins 3 séances par an dans les écoles, collèges et lycées. Car garantir aux jeunes le droit de choisir leur vie sexuelle et affective, c'est aussi leur donner les connaissances et les repères nécessaires pour exercer cette liberté en toute conscience.

Mais l'obligation légale n'a pas suffi. Entre le principe et l'application, un gouffre s'est creusé. En 2021, une mission d'évaluation révélait que ces séances étaient rarement appliquées. Selon le Conseil économique, social et environnemental (CESE), seuls 15 % des élèves en bénéficiaient réellement, et un quart des établissements ne les dispensaient pas du tout. Manque de formation, manque de moyens, manque de volonté, les excuses ne manquaient pas. Dans la pratique, ces enseignements ont trop souvent reposé sur des associations comme le

Mouvement du Nid aux moyens limités, obligé de refuser une demande d'intervention sur deux, alors même que l'urgence ne faisait plus aucun doute.

Pendant ce temps, les violences, elles, n'ont pas cessé. La surexposition des jeunes à la pornographie, qui façonne des représentations déformées de la sexualité, la banalisation de comportements abusifs, le harcèlement scolaire qui gangrène trop d'établissements, et les révélations toujours plus nombreuses sur l'inceste et les agressions sexuelles, qui en France touchent un enfant toutes les trois minutes, ont brutalement rappelé que cette éducation n'est ni un luxe ni une option. Il ne s'agissait pas de débattre d'une éventuelle influence idéologique, mais bien de protéger, de donner des repères clairs, de lutter contre les violences, d'apprendre à chacun à comprendre ses propres limites et à respecter celles des autres.

Face à ce constat, la volonté politique s'est affirmée avec force. Après les premières avancées législatives, notamment la loi de 2018 contre les violences sexuelles et sexistes, les plans successifs de 2019 sur la lutte contre les violences faites aux enfants et de 2021 sur la prostitution des mineurs, qui ont imposé la formation des enseignants et renforcé la prévention dans les établissements, un cap décisif a été franchi en ce début d'année.

Avec l'adoption du nouveau programme d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (EVARS), la France change désormais de paradigme. Fini les interventions éparses et inégales. Désormais, l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle s'inscrit dans un cadre national structuré, progressif et cohérent. Ce n'est plus un sujet à traiter au gré des disponibilités ou des volontés individuelles : c'est un véritable parcours éducatif, inscrit dans la continuité du cursus scolaire, qui accompagne chaque élève de la maternelle à la terminale.

Dès les premières années de scolarité, l'objectif est clair : permettre aux enfants de mieux se connaître et de mieux comprendre les autres. Loin des fantasmes véhiculés par certains, il ne s'agit pas d'aborder des sujets inappropriés, mais de poser les bases du respect mutuel, de l'écoute et de la confiance en soi. À travers des échanges encadrés, des mises en situation, des discussions adaptées à leur âge, les plus jeunes apprennent à exprimer leurs émotions, à reconnaître ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

En grandissant, les enjeux évoluent. Au collège, place aux réalités de l'adolescence : le rapport au corps, l'identité, les relations, la gestion des émotions. Les élèves sont aussi confrontés aux défis du numérique : l'exposition aux contenus inappropriés, la propagation des images intimes, le cyberharcèlement. Par le biais de débats, d'analyses de cas et d'outils interactifs,

ils développent leur esprit critique face aux normes sociales et aux représentations biaisées.

Au lycée, cet enseignement prend une dimension citoyenne et politique. Ce n'est plus seulement une question de prévention ou de sensibilisation, c'est un apprentissage des droits, des responsabilités et des dynamiques de pouvoir. Il s'agit de comprendre le sexisme, les discriminations, les mécanismes du harcèlement, d'interroger la place des femmes et des hommes dans la société et de s'armer intellectuellement pour y jouer pleinement son rôle. Ce n'est pas un enseignement à part, c'est une transmission de savoirs, d'outils et de réflexes qui façonnent la manière dont chacun s'engage dans ses relations personnelles et dans la société.

Et c'est là que réside l'enjeu pour la parité. On ne peut pas espérer que l'égalité femmes-hommes se concrétise dans les sphères de décision si elle n'est pas d'abord intégrée comme une évidence dès le plus jeune âge. Les inégalités ne naissent pas dans les instances politiques ou économiques, elles prennent racine bien avant, dans la manière dont filles et garçons grandissent, se projettent et envisagent leur rôle dans la société. L'éducation à la vie affective et relationnelle n'est pas un simple module d'apprentissage : elle est la clé d'une transformation

culturelle qui touche à la représentation du pouvoir, de l'autorité, de la place des femmes et des hommes dans toutes les sphères publiques et privées.

Comme pour toute avancée en matière d'égalité, les critiques ne se sont pas fait attendre. Certains y voient une intrusion dans l'éducation parentale, d'autres agitent le spectre d'un enseignement qui brouillerait les repères. Ces arguments ne sont pas nouveaux : ils ont été opposés à l'éducation des filles, au droit à la contraception, au mariage pour tous. Rien ne change, sauf la forme des peurs.

Les campagnes de désinformation ont pris le relais. Des rumeurs orchestrées, des polémiques fabriquées, des accusations délirantes. On prétend que l'école apprendrait aux enfants à sexualiser leurs relations, qu'elle les influencerait dans leurs choix d'orientation, qu'elle saperait l'autorité parentale. Mensonges et manipulation. Car ces séances sont encadrées, menées par les enseignants formés, et respectent des programmes rigoureux. Elles n'induisent rien, elles donnent des outils.

L'école n'a pas à céder sous la pression. Cette éducation est une nécessité absolue. Elle donne aux jeunes les outils pour comprendre les rapports de pouvoir, déconstruire les stéréotypes et construire des relations fondées sur le respect. Elle ne leur impose rien, elle leur offre la liberté de choisir qui ils veulent

être. C'est ainsi que l'égalité cesse d'être un principe abstrait pour devenir une réalité vécue, ancrée dans chaque parcours individuel.

Les rapports de domination ne disparaissent pas à l'entrée dans la vie professionnelle ou politique, ils prennent racine bien plus tôt, dans la manière dont filles et garçons se perçoivent, dans les attentes que la société projette sur eux.

Trop longtemps, l'éducation a reproduit les inégalités au lieu de les combattre, enfermant chacun dans des rôles prédéfinis, dans des schémas figés. Aujourd'hui, nous avons le pouvoir d'en faire un levier d'émancipation.

Mais cette responsabilité ne repose pas uniquement sur l'école. Elle est collective. Familles, associations, institutions, médias : chacun doit prendre sa part pour que l'égalité ne soit plus une revendication, mais une évidence. Ce que nous décidons aujourd'hui ne concerne pas seulement la jeunesse actuelle, mais toutes les générations à venir. Chaque avancée en matière d'éducation est un pari sur l'avenir, et c'est un pari que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre.

L'expérience française prouve qu'un pays peut, malgré les résistances, faire de l'éducation un moteur de transformation sociale. Ce combat dépasse les

frontières de l'école, il dépasse même celles de notre pays. Il concerne toutes celles et ceux qui refusent que l'égalité soit une promesse toujours repoussée.

La France continuera d'avancer avec cette conviction inébranlable : l'éducation est la clé. La clé d'une société plus libre, plus respectueuse, plus juste. Une société où chacun peut évoluer sans peur, sans contrainte, sans limites imposées par son genre.

Je vous remercie.